



Ville de Vitry sur Seine

DIRECTION DES AFFAIRES REGLEMENTAIRES
SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DES INSTANCES MUNICIPALES

Année 2021
1^{ère} séance

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

(article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales)

SEANCE DU MERCREDI 10 FEVRIER 2021

Le 10 février 2021 à 20h30, le Conseil municipal de VITRY-SUR-SEINE, dûment convoqué le 4 février 2021, s'est assemblé à l'Hôtel de Ville, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Pierre BELL-LLOCH, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Pierre BELL-LLOCH maire, M. Djamel HAMANI, Mme Sarah TAILLEBOIS, M. Khaled BEN-MOHAMED, Mme Fatmata KONATE, M. Albertino RAMAEL, M. Luc LADIRE, M. Shamime ATTAR, Mme Bernadette EBODE ONDOBO, M. Abdallah BENBETKA, M. Valentin IERG, Mme Fabienne LEFEBVRE, M. Ludovic LECOMTE, M. Jean-Claude KENNEDY, Mme Agnès JEANNET, M. Eric CHANTRY, M. Philippe BEYSSI, Mme Isabelle LORAND, M. Meher BOUAZZA, M. Stéphane BOUVIER, Mme Salima SOUIH, M. Hocine TMIMI, Mme Elsa KACZMAREK, M. Christophe FORESTIER, Mme Sophia Camélia AMIMEUR, Mme Margot MORONVALLE, Mme Laurence DEXAVARY, Mme Karen DEGOUVE, M. David MONTAVA, M. Frédéric BOURDON, M. Alain AFFLATET, M. Jérôme AUBERTIN, M. Emmanuel NJOH, Mme Carole GUISET, Mme Christelle NABAIS et Mme Chloé SALANON.

ETAIENT PRESENTS EN VISIOCONFERENCE : Mme Isabelle OUGIER, Mme Sonia GUENINE, M. Salah BEN MOHAMED, Mme Béatrice BUCHOUX, Mme Rachida KABBOURI jusqu'à la question n°26, M. Rachid EDDAÏDJ, M. Jacques PERREUX.

ONT DONNE PROCURATION : Mme Catherine SU à M. Meher BOUAZZA, M. Michel LEPRÊTRE à M. Jean-Claude KENNEDY, Mme Laurence JEANNE à Mme Fatmata KONATE, Mme Cécile VEYRUNES-LEGRAIN à M. Philippe BEYSSI, M. Francesco PORPIGLIA à Mme Isabelle LORAND, Mme Rachida KABBOURI à Mme Salima SOUIH à partir de la question n°27, Mme Sandra BAHRI à M. Abdallah BENBETKA, Mme Maeva DURAND à Mme Fabienne LEFEBVRE, M. Ryadh SALLEM à M. Frédéric BOURDON, Mme Nina SERON à M. David MONTAVA.

ETAIT ABSENT : Mme Canelle CIRANY.

Conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, l'assemblée a désigné, à l'unanimité M. Ludovic LECOMTE pour remplir la fonction de secrétaire ; Madame Sandrine GELY, directrice générale des services de la ville, qui assistait à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

La séance est ouverte à 20h30.

Il a été procédé à l'appel nominal des conseillers municipaux. Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Approbation du Compte-rendu sommaire de la séance du 9 décembre 2020.

Approuvé

[Rappel des abréviations des groupes politiques pour le recueil des votes :

CRC = groupe « Communiste, Républicain et Citoyen »

SC = groupe « Socialistes et Citoyens »

EELV = groupe « Europe Écologie Les Verts »

VR = groupe « Vitry rassemblés, la gauche communiste, écologiste et citoyenne »

VEM = groupe « écologiste, social et citoyen Vitry en mieux »

VAV = groupe « Vitry A venir »]

DESIGNATIONS

Lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination, la loi prévoit que le vote a lieu au scrutin secret. (Article L. 2121-21 du CGCT). Néanmoins le Conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret et de voter à main levée. Monsieur le Maire met aux voix cette proposition.

Le vote à main levé est approuvé à l'unanimité.

18 - Désignation de représentants de la commune à la Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées du Val-de-Marne (CDF)

Monsieur le Maire propose de désigner :

Titulaire : Mme Sonia GUÉNINE

Suppléant : Mme la Directrice des Solidarités

Il n'y a pas d'autres candidatures.

Par :

43 voix pour (groupes CRC, PS, EELV, VEM, M. Afflatet, M. Njoh, Mme Guisset, Mme Nabais et Mme Salanon)

9 abstentions (groupe VR, M. Aubertin)

Mme Sonia GUÉNINE et Mme la Directrice des Solidarités sont désignées pour représenter Vitry-sur-Seine à la Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées du Val de Marne.

QUESTIONS COURANTES

1 - Acquisition à l'euro symbolique d'une partie de la parcelle cadastrée section AB n°103 située 22 rue Champollion pour une superficie d'environ 89 m²

Adoptée à l'unanimité

Adoptée à l'unanimité

2 - Acquisition à l'euro symbolique de la parcelle cadastrée section AO n°558, située 62 rue Mozart, d'une superficie de 7 m²

Adoptée à l'unanimité

4 - Acquisition à la SADEV 94 des parcelles constituant les espaces publics neufs réalisés au droit du lot c1 de la ZAC Rouget de Lisle, cadastrées section CF n° 315, 317, 320, 322, 324, 327, 330, 333 et 334, pour une surface totale de 904 m² moyennant le prix d'un euro symbolique

Adoptée à l'unanimité

8- Demande de garantie d'un prêt contracté par Coallia Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations d'un montant total de 214.274 euros pour le financement d'une soulte due à l'association Coallia dans le cadre d'un transfert de patrimoine de la résidence Rondenay de Vitry-sur-Seine

Adoptée à l'unanimité

9- Approbation de la convention y afférente

Adoptée à l'unanimité

10- Service Arts et Territoire – Le Sub : Adhésion au Réseau des Musiques Actuelles en Ile-de-France

Adoptée à l'unanimité

12 - Classement des biens meubles « arbres et arbustes » en section d'investissement

Adoptée à l'unanimité

14 - Candidature de la ville de Vitry-sur-Seine au titre de « ville amie des enfants » pour la période 2020-2026
Adoptée à l'unanimité

Adoptée à l'unanimité

15 - Approbation d'une convention avec le Ministère de l'économie, des finances et de la relance pour l'accès du personnel de l'hôtel des finances de Vitry-sur-Seine au restaurant communal Makarenko pour 2021

Adoptée à l'unanimité

16 - Avenant n°2 à la convention d'occupation temporaire du domaine public (COT) à passer avec la société du Grand Paris pour l'implantation d'un belvédère provisoire dans le parc du Coteau Marcel Rosette

Adoptée à l'unanimité

17 - Avis du conseil municipal relatif à la demande d'autorisation souscrite par l'établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense (ECPAD) pour l'activité de stockage d'archives de photographies et de films

Adoptée à l'unanimité

22 - Mouvements des effectifs du personnel communal

Adoptée à l'unanimité

23 - Attribution d'une prime « Grand Age » pour certains personnels de la fonction publique territoriale

Adoptée à l'unanimité

QUESTIONS IMPORTANTES

3 - Acquisition de la parcelle cadastrée AR n°42, sise 40 voie Wagner, d'une superficie de 800 m², au prix de 200.000 euros

Adoptée à la majorité des voix exprimées par :

48 voix pour (groupes CRC, SC, EELV, VR et VEM, M. Aubertin, Mme Guisset)

4 Abstentions (M. Afflatet, M. Njoh, Mme Nabais, Mme Salanon)

7- Demande d'une garantie communale d'emprunt contracté par l'OPH de Vitry-sur-Seine auprès de la Caisse d'épargne d'un montant total de 600.000 euros et approbation de la convention y afférente pour le programme de changement de composants au sein de son patrimoine en 2020

Adoptée à l'unanimité

24 - Tarifs, taxes et redevances du service funéraire à compter du 1er mars 2021

Adoptée à l'unanimité

25 - Convention pluriannuelle de partenariat avec l'association pour la permanence des soins de Vitry-sur-Seine (APSV) – SAMI

Adoptée à l'unanimité

5 - Approbation du montant maximum annuel d'indemnités perçues par les représentants de la commune siégeant au conseil d'administration de la SADEV 94

Adoptée à la majorité des voix exprimées par :

37 voix pour (groupes CRC, SC, EELV, VAV)

10 voix contre (Groupe VR, Mme Degouve et Mme Dexavary)

5 Abstentions (M. Perreux, M. Sallem, M. Montava, M. Bourdon, et Mme Seron)

6 - Révision des loyers du patrimoine privé de la ville pour l'année 2021

Adoptée à la majorité des voix exprimées par :

26 voix pour (groupe CRC, SC, M. Khaled Ben-Mohamed, M. Salah Ben Mohamed, Mme Kabbouri, M. Eddaïdj)

15 voix contre (groupe VR, groupe VEM)

11 Abstentions (groupe VAV, M. Benbetka M. Bouazza, Mme Su, Mme Souih, Mme Bahri)

11 - Adoption de la Charte des espaces naturels du Val-de-Marne

Adoptée à l'unanimité

13 - Adhésion à l'association nationale point accueil écoute jeunes (ANPAEJ)

Adopté à l'unanimité

19 - Demande de garantie communale par l'association entraide travail accompagnement et insertion (ETAI) pour un emprunt d'un montant de 5.790.680 euros contracté auprès de la Caisse des dépôts et consignations destiné aux travaux de construction d'un foyer d'accueil médicalisé

44 voix pour (groupes CRC, SC, EELV et VEM, Mme Lorand, Mme Veyrunes-Legrain, M. Porpiglia, M. Beyssi, M. Tmimi, Mme Kaczmarek)

6 voix contre (groupe VAV)

2 Abstentions (M. Kennedy et M. Leprêtre)

20 - Approbation de la convention y afférente

44 voix pour (groupes CRC, SC, EELV et VEM, Mme Lorand, M. Porpiglia, M. Tmimi, M. Beyssi, Mme Veyrunes-Legrain, Mme Kaczmarek)

6 voix contre (groupe VAV)

2 Abstentions (M. Kennedy et M. Leprêtre)

21 - Plan d'actions commerce

- Approbation du cahier des charges de rétrocession du bail commercial attaché au local sis 11 avenue de l'abbé Roger Derry
- Autorisation à M. le maire de lancer la procédure d'appel à candidature de rétrocession du bail et de signer les actes y afférents,
- Prendre acte de la possibilité pour la ville de Vitry-sur-Seine de consentir une location-gérance dans l'attente de la rétrocession du bail commercial

Adoptée à l'unanimité

VŒUX

26- « Vœu relatif à l'infestation de punaise de lit »

Adopté à l'unanimité

27- « La culture : un bien essentiel »

Les groupes VEM et VAV ayant décidé de ne pas prendre part au vote,

Adopté à la majorité des voix exprimées par :

31 voix pour (groupes CRC, SC et EELV)

8 Abstentions (groupe VR)

28- « Contre la loi de transformation de la fonction publique »

Le groupe VAV ayant décidé de ne pas prendre part au vote,

Adopté à l'unanimité des voix exprimées.

29 « Vitry, ville zéro plastique »

Adopté à l'unanimité

QUESTIONS ORALES

1. « Expression des élus dans les supports de communication municipaux et moyens de communication utilisés par le maire »

Question déposée par le groupe VEM

Mme Konaté a apporté une réponse.

2. « L'avenir du foyer « Manouchian »

Question déposée par le groupe VEM

M. Hamani a apporté une réponse.

3. « On vaccine en province et dans toutes les grandes capitales régionales »

Question déposée par le groupe VAV

Mme Jeannet a apporté une réponse

INFORMATIONS

- **Compte-rendu de la délégation accordée au Maire :**

DC2095 à DC2096 du 25 novembre, DC2097 du 3 décembre, DC2098 à DC20100 du 4 décembre 2020, DC20101 du 7 décembre, DC20102 du 9 décembre, DC20103 à DC20104 du 17 décembre 2020, D2101 du 4 janvier, DC2102 du 6 janvier 2021.

Monsieur le Maire a informé les Conseillers municipaux de la date du prochain Conseil municipal : le mercredi 10 mars 2021 à 20h30. Les convocations seront envoyées de manière dématérialisée le 4 mars 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le jeudi 11 février 2021 à 01h31.

Le secrétaire
M. LECOMTE

K. Lecomte



Le président
M. BELL-LLOCH

[Signature]